

**ARRÊTÉ n° 2025-670 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 06.10.2025**

**Département
Des ARDENNES**
=====

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la
Communauté en exercice
: 39**

EFFECTIF LEGAL : 39

**Certifié affiché à la porte
de la Maison de la
Communauté
Le 30.06.2026
Convocation faite
Le 16.06.2026**

Délibération N°2026-06-106 Délibérations prises par le Bureau Communautaire en vertu de ses délégations

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 22 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, et le lundi vingt-deux juin dix-neuf heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Mme Valérie D'AMARIO, M. Pascal GILLAUD, Mme Liliane PASSEFORT, M. Dominique BERNIER, Mme Magali CAPLET, M. Dominique HAMAIDE, Mme Jennifer PECHEUX, M. Raphaël SPYT, Mme Carole AVRIL, MM. Claude WALLENDORFF, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE (jusqu'au point n°2026-06-101) Olivier DIEUDONNE, Mmes Priscilia MAZZA, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Mme Evelynne DEVOUGE-AUDART, M. Cédric JAGIELSKI, Mme Stéphanie CHACEL, MM. Romain ZOLTOWLOS, Pierre JANIK, Mme Marion JACQUEMIN, M. Jean-Pol DEVRESSE, Mme Isabelle COQUET (jusqu'au point n°2026-06-104), M Philippe RAVIART.

Absents excusés : MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Valérie D'AMARIO) Fabien PRIGNON (pouvoir à Mme Isabelle BODART), Mmes Marielle SAXE, Angélique WAUTOT, M. Gérard DELATTE (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Mme Roseline MADDI (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), M. Bernard DEFORGE (à partir du point n°2026-06-102 puis pouvoir à M. Philippe RAVIDAT), Mme Carole ARIBI (pouvoir à M. Romain ZOLTOWLOS), MM. Hacı-Durmus DEMIR, Christophe LEONARD, Mmes Albane WASLET (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), Isabelle COQUET (à partir du point 2026-06-105 puis pouvoir à M. Philippe RAVIART).

Mme Liliane PASSEFORT, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Le Président donne au Conseil l'information suivante :

« Par délibération n°2026-05-047 du 05 mai 2026, le Conseil de Communauté a attribué plusieurs délégations au Bureau communautaire composé, pour rappel, du Président et de ses onze Vice-présidents.

Les délibérations prises par le Bureau en vertu de ses délégations à ce jour sont :

Délibération n°	Objet	Observations
B-2026-05-01	Cotisation 2026 à France Dignes	Versement d'une cotisation d'un montant de 979.80 €
B-2026-05-02	Cotisation 2026 à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)	Versement d'une cotisation d'un montant de 3 500 €
B-2026-05-03Bis	Annule et remplace la délibération N° B-2026-05-003 : Traitement des mégots de cigarettes : mise en place d'un partenariat	Le Bureau Communautaire approuve l'adhésion de la communauté à Alcome, un éco-organisme luttant pour la réduction des mégots dans les espaces communs
B-2026-05-04	Cotisation 2026 à l'Association des Communautés de France (AdCF)	Versement d'une cotisation d'un montant de 2 869, 90 € soit 0,11 € par habitant
B-2026-05-05	Cotisation 2026 à l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités des Ardennes (AMDA)	Versement d'une cotisation d'un montant de 3 391,70 € soit 0,13 € par habitant
B-2026-05-06	Cotisation 2026 à l'Association des Maires de France (AMF)	Versement d'une cotisation d'un montant de 1 236,66 € soit 0,047 € par habitant »

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

* **prend acte** de cette information.

Pour extrait conforme

Le Président
Mathieu SONNET



Mathieu SONNET

Mathieu SONNET
2026.07.03 11:40:17 +0200
Ref:11288458-17033708-1-D
Signature numérique
le Président